



Mairie
de
Pontigny

89230

Tél. : 03 86 47 42 87

Fax : 03 86 47 43 55

**DEMANDE DE CONTROLE DE RACCORDEMENT
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

(À retourner à : Mairie de PONTIGNY 51 rue PAUL DESJARDNS 89230 PONTIGNY)

Ou par courriel : le-maire-de-pontigny@wanadoo.fr

Monsieur le Maire de PONTIGNY,

Je soussigné (nom – prénom)

Demeurant : Adresse

Commune : Code Postal :

Téléphone..... Courriel :

Agissant en qualité de :

Sollicite, le contrôle en tranchée ouverte du branchement individuel au réseau public d'assainissement collectif situé :

Adresse.....

Commune de Code Postal..... Références cadastrales :

Date souhaitée du contrôle (1) : le...../...../.....

Participation à l'assainissement collectif (PAC) :

Le propriétaire atteste avoir été informé de la participation pour le raccordement à l'assainissement collectif (PAC) dont il devra s'acquitter après la réalisation des travaux de branchements. Le montant de cette participation fixé à 2500 euros par délibération n°20162085 du conseil municipal ne se substitue pas au coût réel des travaux.

A.....

Le...../...../.....

Signature du Propriétaire

(1) Formulaire à transmettre a la mairie de PONTIGNY au moins 7 jours ouvrés avant la date souhaité pour le contrôle.